Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260520-DE2026_086-DE

Membres en exercice : 29
Membres présents : 26
Membres votants : 29

Le 20 mai 2026 à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Florent LARDIC, maire.

Envoi de la convocation le : 13 mai 2026 Publication de la convocation le : 13 mai 2026

Etaient présents :
M. Florent LARDIC, Mme Carine THOMAS, M. Thierry COUPELANT, M. Thierry CAPRON, Mme Nadine JUDE, M. Christian NEVEU, Mme Armelle BRARD, M. Yves MIOSSEC, M. Marc ARZEL, M. Michel VAN PRAET, M. Georges CASTEL, Mme Malika REDAOUIA, M. Jean-Yves MORVAN, M. Laurent FAURE, Mme Danièle PRIOL-THOMAS, M. Paul LADMIRAULT, Mme Frédérique TAPON, Mme Sophie PREUNEL, Mme Adélie CASTEL, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Corinne LE MOENNER, M. Guy LANCOU, M. Pascal MENDILI, M. Grégoire DIRSON, Mme Nathalie DE NEVE

Etaient absents :
Mme Sandrine PAUL a donné procuration à Mme Nadine JUDE
Mme Linda RIOU a donné procuration à M. Thierry COUPELANT
M. Jérémy CLOAREC a donné procuration à Mme Carine THOMAS

Quorum : atteint
Secrétaire de séance : Mme Carine THOMAS
Date de transmission au contrôle de légalité : 27 MAI 2026
Date de publication : 27 MAI 2026

Délibération n° 2026-086 : Rénovation de l'école Pierre Le Lec : attribution du lot 13 électricité
Rapporteur : M. Florent LARDIC

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Par délibération DE2026-034, le conseil municipal a attribué les différents lots du marché de travaux pour la rénovation de l'école Pierre Le Lec, dont le lot 13 électricité.

Or, une erreur a été constatée sur le rapport d'analyse des offres après cette phase d'attribution. La mise en suspens de ce lot et une nouvelle analyse des offres par la maitrise d'œuvre ont donc été nécessaire.
Le lot 2 paysage a été déclaré infructueux et sera relancé ultérieurement.

Suite à l'analyse des offres, il est proposé d'attribuer le lot 13 Electricité à l'entreprise Ouest Electricité pour un montant de 250 128,29 € HT comprenant :

- Tranche ferme : 245 581,17 € ;
- Tranche optionnelle : 4 547,12 € HT.

Ce lot porte le total du marché de travaux à 4 777 835,15 € HT (intégrant l'estimation de la maîtrise d'œuvre pour le lot 2 pour un montant de 88 053,38 € HT).
Le rapport d'analyse des offres actualisé est annexé à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260520-DE2026_086-DE

Vu la délibération DE2026-034 du 18 février 2026 portant attribution du marché de travaux pour la rénovation de l'école Pierre Le Lec,
Vu la proposition de la commission travaux, voirie et circulation du mardi 5 mai 2026,

Entendu l'exposé de Monsieur le maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 7 abstentions, décide de :

- Attribuer le lot 13 électricité à l'entreprise Ouest électricité pour un montant de 250 128,29 € HT ;
- Autoriser Monsieur le maire à signer le marché et ses éventuels avenants ;
- Autoriser Monsieur le maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Florent LARDIC

La Secrétaire de séance,
Carine THOMAS